



**La réunion de la commission paritaire de la convention collective qui s'est tenue le 10 juillet 2015 n'a traité que de la question du « pacte de responsabilité en faveur de l'emploi ».**

Le projet d'accord que l'IFEC et ECF nous a présenté, articule un certain nombre de constats et d'objectifs sur un ou plusieurs thèmes dont :

- La situation économique et sociale de la branche. La branche compte 134.000 salarié-e-s et 13.000 entreprises. Il existe un réel turn-over au sein de gros cabinets. L'âge moyen des salarié-e-s de la branche est de 39,3 ans. Le taux de féminisation était de 67,6% en 2012.
- Les objectifs en faveur de l'emploi. Pour 78% des cabinets [parmi ceux ayant répondu à l'enquête] le nombre de salarié-e-s devrait rester stable. Il est prévu une progression de 300 du nombre de salarié-e-s et le développement de la formation professionnelle en alternance. Il n'y a pas grand-chose sur l'égalité professionnelle ... mais la CFDT ne voyait aucun intérêt à des objectifs chiffrés.

En fait, pas grand-chose de neuf si ce n'est la volonté d'IFEC et d'ECF de faire plaisir au gouvernement ... en échange de quelques subsides comme le pacte de responsabilité le permet. Pourtant, qui peut croire un instant que ce type d'accord créerait des emplois.

Dès le début, le Haut Conseil des finances publiques, dans un avis du 22 avril 2014 sur le projet de programme de stabilité 2014-2017, met en doute la création d'emplois.

En fait, le marchandage « *baisse des charges* » contre « *création d'emplois* » apparaît comme une mise en scène propre à rendre légitime pour certains la politique de l'offre suivie par le gouvernement.

Non seulement les créations d'emplois ne sont pas au rendez-vous mais personne ne sait l'usage qui a été fait des milliards perçus par les entreprises.

Nous ne sommes pas dupes. Ce genre d'accord ne sert à rien. Seule la « *demande* » peut être génératrice de création d'emplois. De ce point de vue, l'Etat a un rôle important à jouer ... mais il s'y refuse d'où l'augmentation constante du chômage.



***Pour nous aider dans la négociation,  
Adhérez et faites adhérer à la CGT !***

Nom : ..... Prénom : .....  
Entreprise : ..... Fédération : .....  
Téléphone : / / / / / / / / / / Courriel : ..... @ .....

**A retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous.**